Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213500994-20251201-DCM_01122025_05-DE

Bordereau de signature

DCM_01122025_05

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	03/12/2025	**Action : Visa**
Jacky Lechable, Maire	04/12/2025	**Action : Signature** Certificat au nom de JACKY LECHABLE (MAIRE , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 01 juin 2023 à 14:32 au 01 juin 2026 à 14:32.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	05/12/2025	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213500994-20251201-DCM_01122025_05-DE

République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine
Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 26
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 20

Le lundi 1er décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 25 novembre 2025, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP, sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Goulven DONNIOU, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusée(s) : Sandrine BOUCARD, Laurent CLISSON, Kevin DOFAL, David EGASSE (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Christophe LAINÉ, Yves LE GALL (pouvoir à Sébastien CHANCEREL), Michel MERCIER, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND (pouvoir à Sandrine LELIEVRE)

Secrétaire de séance : Madame Isabelle L'HOMME

2025-01/12-05 Environnement/ Aménagement du site le « Pré du Croissant » et renforcement des continuités écologiques des milieux humides / Demandes de subvention auprès de la Région Bretagne

Monsieur Daniel PRODHOMME, Adjoint en charge de l'Environnement, présente ce qui suit

La Région Bretagne offre des possibilités de financement pour les projets liés à la biodiversité notamment dans le cadre du « Contrat Nature ».

Cette aide s'adresse aux projets ayant pour objectif de préserver et de reconquérir le patrimoine naturel et la biodiversité en Bretagne. Il s'agit de participer à la connaissance, la préservation, la restauration, la gestion et la valorisation des habitats naturels et des espèces menacées d'intérêt régional. Les Contrats Nature sont des documents-cadre d'actions relatives à des projets pluriannuels en faveur de la biodiversité s'inscrivant dans la durée (2 à 4 ans)
Les objectifs sont de :

- Préserver, conserver et reconquérir le patrimoine naturel et la biodiversité en Bretagne
- Répondre aux objectifs stratégiques du volet biodiversité et continuités écologiques du schéma régional d'aménagement, de développement durable d'égalité des territoires (SRADDET)
- Contribuer à soutenir des thématiques en dehors du champ des continuités écologiques

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213500994-20251201-DCM_01122025_05-DE

Le Contrat nature trame verte et bleue :

Le montant de l'aide est de 60 % maximum du coût total du projet (HT ou TTC), plafonné de la manière suivante pour des projets à l'échelle communale :

- ✓ 25 000 € pour la phase de diagnostic – plan d'actions (3 ans maximum)
- ✓ 80 000 € pour la phase de réalisation opérationnelle (4 ans maximum)

Le projet « d'Aménagement du site le Pré du Croissant et renforcement des continuités écologiques des milieux humides », pourrait être éligible au titre du Contrat Nature « Trame verte et bleue » (phase de réalisation opérationnelle)

Le projet consiste en :

➔ La densification du réseau de mares au nord de la commune afin de conserver les espèces à enjeux

➔ Le renforcement et la restauration des continuités écologiques entre le nord et le sud pour permettre aux espèces (notamment celles à enjeux) de se disperser

➔ La restauration du site du Pré du Croissant au sud afin d'accueillir une biodiversité plus riche

➔Le renforcement de la continuité écologique de la Vallée du Rimon, en restaurant et en créant des mares et des zones humides

Plan de financement envisagé :

Nature des dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Maitrise d'œuvre	**37 909 €**	**Aides publiques**	**177 124 €**	**55,58%**
Pré du Croissant	31 159 €			
Origami	23 609 €	Fonds vert - Financer des solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la renaturation des villes et des villages	122 630 €	38,48%
Yris (DMEAU)	7 550 €	Région Bretagne – Contrat Nature TVB	54 494 €	17,10%
Mares et Gestion	6 750 €			
Yris (DMEAU)	6 750 €			
Missions complémentaires	**10 490 €**	**Autres**	**31 866 €**	**10,00%**
Relevés topo (QUARTA)	1 490 €	Fonds de concours libre - Pays de Châteaugiron Communauté	31 866 €	10,00%
Création de panneaux de communication	4 000 €			
Suivi des aménagements (inventaires naturalistes)	5 000 €			
Travaux	**270 264 €**	**Autofinancement**	**109 673 €**	**34,42%**
Pré du Croissant	262 264 €	Fonds propres	109 673 €	34,42%
Mares	8 000 €			
TOTAL	**318 663 €**	**TOTAL**	**318 663 €**	**100,00%**

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213500994-20251201-DCM_01122025_05-DE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Sollicite** auprès de la Région Bretagne une subvention au titre du Contrat Nature « Trame verte et bleue » (phase de réalisation opérationnelle) concernant le projet de « Aménagement du site le « Pré du Croissant » et renforcement des continuités écologiques des milieux humides » pour un montant de 54 494 €
- **Approuve** le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- **Autorise** Monsieur le Maire à exécuter cette décision et signer tout document se rapportant à cet objet

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

La secrétaire de séance
Isabelle L'HOMME